

Jeudi 25 septembre 2025

Communiqué de la Conférence Permanente des Médiateurs de l'Emploi et du Recrutement

Des pratiques d'intervention sur le recrutement / plus inclusives

Premières rencontres nationales des médiateurs de l'emploi et du recrutement
Mardi 14 octobre 2025 | 09h00 – 16h00 • CNAM - 292 Rue Saint-Martin, 75003 Paris
Inscription obligatoire : <https://www.billetweb.fr/conference-copemer>

Le réseau constitué autour de la Conférence permanente des médiateurs de l'emploi et du recrutement (COPEMER) organise le mardi 14 octobre 2025, les Premières rencontres nationales des médiateurs de l'emploi au CNAM.

Cette manifestation sera introduite par un dialogue entre **Anne RUBINSTEIN**, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP), et **Benjamin MAURICE**, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP).

La nécessité d'adresser aux publics les plus vulnérables un service construit autour de l'alternative que constituent, dans le champ de l'accompagnement, les pratiques d'intervention directe en entreprise a été réaffirmée par le Pacte des Solidarités et la Loi du 18 décembre 2023 pour le Plein emploi. Ces pratiques constituent, en effet, le moyen d'occasionner des situations de recrutement plus inclusives, d'en aménager *in situ* les conditions, en remédiant notamment aux biais qui caractérisent les « appariements à distance ».

Les Rencontres permettront de préciser les transformations qu'implique le recours aux stratégies de médiation pour les acteurs de l'accompagnement. Les organisateurs proposeront, dans un premier temps, de déconstruire certains « lieux communs » relatifs au fonctionnement du marché du travail.

L'objectif de cet événement organisé autour d'ateliers d'échanges de pratiques sera la reconnaissance du besoin de pluralisation de la norme d'accompagnement. Si **les acteurs partenaires du Réseau pour l'emploi sont la première cible de ces rencontres**, un enjeu important sera de **reconnaitre que les entreprises sont, à leur tour, un « public » à part entière de la politique de l'emploi** (et non simplement des « relais » de cette politique, auxquels on adresserait autant de « prières d'insérer » et d'appels à la responsabilité).

Les structures membres de la Conférence permanente – associées aux travaux de préfiguration de l'opérateur France Travail – ont été nommément identifiées comme partenaires du Réseau pour l'emploi par l'arrêté du 6 août 2025 portant approbation de la délibération du Comité national pour l'emploi (CNE) relative au Référentiel de l'accompagnement intensif. Les démarches de médiation de l'emploi sont soutenues par le Programme national du Fonds Social Européen [FSE+ 2021-2027 • P.1 /OS H.II] ; le développement de ces pratiques d'intervention, régulièrement évaluées, a été recommandé par les grandes institutions internationales (ONU - World Health Organization ; OCDE ; UE). **Les membres de la Conférence permanente soutiennent la pratique professionnelle d'un peu plus de 1000 médiateurs en France sur des ressorts de grande proximité avec les entreprises du territoire.**

La Conférence est un espace ouvert d'échanges de savoirs ; elle mobilise, dans le champ de l'insertion, l'expérience de **praticiens de la médiation du recrutement, de la relation à l'entreprise, de la médiation des conditions du travail et du développement des compétences.** Elle se propose d'éclairer ces stratégies de médiation, tant dans leurs fondements qu'en termes de professionnalisation ou d'organisation pratique de l'offre de service associée.

La médiation de l'emploi est un service dont les bénéficiaires finaux sont les actifs les plus exposés aux risques d'exclusion sur le marché du travail, mais dont la cible première – à savoir les bénéficiaires intermédiaires – sont les entreprises des territoires concernés connaissant des difficultés de recrutement.

Constatant que la notion de « médiation active » avait gagné en extension ce qu'elle avait parfois perdu en compréhension dans les débats sur la mise en œuvre de la fonction d'accompagnement, les participants à la Conférence ont notamment souhaité à travers ces rencontres faire mieux connaître la médiation, mais aussi prévenir la banalisation de cette référence.

CONTACTS

• COPEMER

Jean-Pierre ARANJO, Directeur général délégué de la Scop A.Co.R • [ACOR : Action pour le Conseil et Recrutement | LinkedIn](#)
Courriel : jp.aranjo@a-co-r.com | Téléphone : 06 16 42 32 34

Emmanuelle BEGON, Coordinatrice de la Maison de la formation en situation de travail (MAFEST) • [mafest.fr](#)
Courriel : e.begon@mafest.fr | Téléphone : 06 72 69 91 64

Frédéric DEBROAS, Responsable de la coordination et du développement de WORKING FIRST • [workingfirst.fr](#)
Courriel : f.debroas@workingfirst.fr | Téléphone : 07.50.58.85.26

Olivier FOSCHIA, Directeur général de TRANSFER • [Transfer IOD](#)
Courriel : olivierfoschia@transferiod.eu | Téléphone : 06.82.85.68.47

Yorick PEDERSEN, Directeur général du Collectif France Emploi Accompagné (CFEA) • [emploi-accompagne.fr](#)
Courriel : yorick.pedersen@emploi-accompagne.fr | Téléphone : 07 65 22 50 61

• DOSSIER DES PARTICIPANTS (sur demande)



Sylvie LE BARS, COOPESIA | Coopérative de stratégies d'innovations sociales
Courriel : contact@coopesia.com | Téléphone : 06 79 51 85 31

Visuels des rencontres :
Cindy REMY | cindyremy.fr

• CNAM



Anne-Lise ULMANN, Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD) du CNAM •
<https://crt.cnam.fr/laboratoire/membres/anne-lise-ulmann--1434645.kjsp#/>
Courriel : Anne-lise.ulmann@lecnam.net | Téléphone : 06 71 51 54 61